

Vers la sécurité collective

Jamais peut-être n'a-t-on ressenti comme cette année, à Genève, le prix que les Etats attachent à la Société des Nations.

Jamais peut-être n'a-t-on mieux compris quelles sont à la fois sa force et sa fragilité. Force morale faite de la foi des hommes en la justice, d'aspiration vers le progrès et la paix. Fragilité, parce que les délégués qui la composent ne sont que des représentants d'Etats, mandataires d'intérêts complexes et parfois contradictoires.

Et combien émouvante, cette XVI^e Assemblée de la S.D.N. où se joue non seulement la vie immédiate de milliers d'êtres humains, mais aussi la destinée de la S.D.N. c'est-à-dire la grande espérance des hommes en l'organisation internationale de la paix! En fait, il s'agit moins à Genève du conflit italo-éthiopien que de l'attitude des Etats vis-à-vis d'une violation éventuelle du pacte. Lors de la guerre sino-japonaise, les Etats désarmés par la politique guerrière du Japon avaient cru qu'ils pourraient sauvegarder l'autorité morale de la S.D.N. en se contentant du départ du pays agresseur : ce fut une grave erreur où faillit sombrer l'organisation internationale de Genève.

Le grand événement de cette session c'est qu'en face du péril commun, les grands et les petits Etats ont pris nettement conscience de leur propre responsabilité. Cette assistance mutuelle sur laquelle la politique française avait toujours appuyé sa doctrine de la sécurité, mais qui avait rencontré tant d'obstacles de principe, dans de nombreux pays, voilà que par la force des choses elle se dégage de tous les discours : les Etats les plus épris de leur neutralité en proclamant eux-mêmes la nécessité, s'y ralliant, affirmant que l'injustice acceptée aujourd'hui pouvait se retourner contre eux demain, la sécurité de chacun dépendant du respect par tous des engagements internationaux, si pénibles qu'en puissent être les conséquences et les obligations.

Quand M. Laval, grave et ému vint à la tribune faire entendre la voix de la France; quand on eut compris, après le discours du délégué anglais et le sien que les droits de l'amitié étaient moins puissants, moins forts que les devoirs de justice, quand de nombreux Etats se rallièrent à la même thèse, alors qu'aucune voix contraire ne se faisait entendre, on eut vraiment le sentiment qu'un grand pas en avant venait de s'accomplir.

ARBITRAGE, SÉCURITÉ, DÉSARMEMENT, la trilogie toujours soutenue par la France, était en voie de réalisation.

Que n'avait-on attendu l'organisation de la « sécurité » avant de parler de désarmement? On eût évité bien des déboires à la S.D.N.!

Aujourd'hui-même ce pas en avant ne permet pas une allégresse sans réserve, car bien des nuages troublent encore l'horizon de la politique internationale et l'inquiétude étirent les cœurs.

Mais la S.D.N. a prouvé sa vitalité... et ceux qui ont foi en ses destinées, doivent le proclamer bien haut et s'en réjouir...

♦

Et les femmes, quelle part prirent-elles à ces événements? Quelle fut leur attitude pendant ces heures angoissantes?

Nous donnons par ailleurs la liste des déléguées : inutile de dire qu'elle ne furent ni les moins ardentes, ni les moins attachées à faire respecter le Pacte. La présence de Mme Kollontai, ministre plénipotentiaire de l'U.R.S.S. en Suède, personnalité agissante, apporta une force de plus à la représentation féminine. Mme Kollontai qui fut avant la révolution russe une des têtes du mouvement féministe de son pays, est restée une ardente féministe prête à aider toutes les femmes de son concours et de son expérience. Parmi les déléguées des autres pays, notons la comtesse Apponyi, présidente du Conseil National des femmes hongroises, qui fut désignée une fois de plus, comme présidente de la cinquième Commission, tandis que la Princesse Starhemberg y était chargée du rapport sur la traite des femmes.

Nous avons noté avec plaisir l'influence toujours croissante de Mlle Hesselgren à

la délégation suédoise et de Mme Forchammer à la délégation danoise.

A la soirée qu'organisèrent pour les déléguées les associations féminines internationales, nous avons eu aussi le plaisir d'admirer la très jolie et très intelligente déléguée de la Chine, Mme Yen Chen et les personnalités intéressantes de Mmes Reutz, déléguée de la Norvège, Bernardova, déléguée de Tchécoslovaquie et Winnifred Kydd, déléguée du Canada.

Quant à notre amie Mme Malaterre-Sellier, sa fonction la spécialise à la cinquième Commission, mais ceux qui la connaissent savent qu'elle suit avec passion et compétence toutes les questions qui touchent la paix et le droit des peuples.

Enfin ce que doivent savoir nos lectrices, c'est le rôle joué par les associations féministes et féminines qui tous les ans se réunissent à Genève pendant les travaux de l'Assemblée. Cette année plus que jamais elles sentirent la nécessité de s'unir et faire bloc pour manifester leur volonté de paix. En outre, plusieurs questions d'intérêt féminin devant être posées devant l'Assemblée elles n'hésitèrent pas à demander une audience à M. Benès, président de l'Assemblée, pour lui présenter leurs revendications féministes ou sociales, et lui demander son appui. C'est ainsi que de nombreuses oratrices présentées par Mrs Corbett-Ashby exposèrent en quelques mots le point de vue de leurs associations sur la nationalité de la femme, le traité des droits égaux, la question du travail féminin, celle de la traite des femmes, de l'esclavage ou des réfugiés.

Nous donnerons la semaine prochaine quelques précisions sur cette importante manifestation, mais dès aujourd'hui nous avons voulu apporter une impression de ces journées émouvantes si pleines à la fois d'anxiété et d'espérance dont nous sommes revenues plus confiantes que jamais en la force et l'autorité de la S.D.N.

C. Brunshvicg

1935-21-09

n° 1160